

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE DU 7 MAI 2018

Session régulière du conseil, sous la présidence de madame Sylvie Lapointe, mairesse, tenue le 7 mai 2018 à 19h30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Mario Gendron, conseiller du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5
Monsieur Michel Mercier, conseiller du district 6

Absence

Madame Louise Gosselin, conseillère du district 1

Sont également présents, monsieur Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier et monsieur René Roy, technicien à la direction et au greffe.

- A) Présences et ouverture de la séance du 7 mai 2018 par Sylvie Lapointe, mairesse.**
- B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 7 mai 2018.**
- C) Adoption des procès-verbaux de la séance régulière du 9 avril et de la séance spéciale du 9 avril 2018.**
- D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail le 1^{er} mai 2018.**
- E) Période de questions.**
- F) Correspondance.**
- G) Autres sujets - Activités de proximité.**
 - 1) Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017.
 - 2) Développement Le Boisé de Cookshire, phases III et IV, remboursement des frais selon l'entente.
 - 3) Monsieur Denis Brouillard, dérogation mineure 2018-03-02-D.
 - 4) Réfection des services municipaux sur les rues Sawyer, Bibeau et Meunerie, adjudication d'un contrat.
 - 5) Financement temporaire, règlement 247-2018 décrétant une dépense de 1 380 000 \$ et un emprunt de 1 380 000 \$ pour la réfection des services municipaux sur les rues Sawyer, Bibeau et de la Meunerie.
 - 6) Développement Le Boisé de Cookshire, acceptation du plan de lotissement de rues.

- 7) Fête nationale du Québec, secteur Cookshire, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.
- 8) Fête nationale du Québec, secteur Johnville, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.
- 9) Embauche du personnel pour le service d'animation estivale, saison 2018.
- 10) Michael Sylvester, tournoi de balle, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques, Birchton du 7 mai au 6 juillet 2018.
- 11) Michael Sylvester, tournoi de balle, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques, Cookshire du 11 mai au 7 juillet 2018.
- 12) Michael Sylvester, tournoi de balle, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques, Sawyerville du 7 mai au 4 juillet 2018.
- 13) Projet de résolution relative au projet PPCMOI (Jardinier déchaîné) au 225 rue pope, Cookshire, lot 5 851 789, zone commerciale C-11.
- 14) Renouvellement du partenariat avec Tourisme Cantons-de-l'Est.
- 15) Les Jeux du Québec Estrie, soutien aux athlètes de la municipalité.
- 16) Désignation d'une fourrière en vertu du Code de la sécurité routière.
- 17) MRC du Haut-Saint-François, observatoire du Mont-Mégantic, résolution appui.
- 18) Services exp, paiement d'honoraires professionnels, divers dossiers.
- 19) Monty Sylvestre, paiement d'honoraires professionnels, divers dossiers.
- 20) Groupe SM, paiement d'honoraires professionnels, Barrage de Sawyerville.
- 21) Les Spécialistes de l'électroménager, facture.

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

I) Propositions des membres du conseil.

J) Avis de motion.

K) Étude et adoption de règlements.

- 1) Règlement numéro 246-2018 concernant l'implantation et l'installation des plaques d'identification de numéros civiques sur le territoire de la Ville de Cookshire-Eaton.
- 2) Règlement numéro 247-2018 décrétant une dépense de 1 380 000 \$ et un emprunt de 1 380 000 \$ pour la réfection des services municipaux sur les rues Sawyer, Bibeau et de la Meunerie.

L) Comptes du mois.

M) Varia.

- 1) Cérémonie du jour J (débarquement de Normandie).
- 2) Station d'épuration du chemin des Iris, Johnville, demande de dérogation au MAMOT.
- 3) Bureau touristique, prolongation de l'ouverture jusqu'à l'Action de grâces.
- 4) Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, contrat de déneigement, demande de révision du contrat.
- 5) Grief 2017-02, lettre d'excuses et dédommagement.
- 6) Présentation du Centre de qualification et d'entraînement du chemin de l'Aéroport au Mérite MMQ en gestion de risques 2018.
- 7) Terrain municipal Birchton, acceptation d'une offre d'achat.
- 8) Parc écoforestier de Johnville, restauration du sentier de la tourbière.

N) Période de questions.

O) Ajournement ou clôture de la séance.

A) Présences et ouverture de la séance du 7 mai 2018 par madame Sylvie Lapointe, mairesse.

B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 7 mai 2018.

Résolution 2018-05-6454

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 7 mai 2018 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) Adoption des procès-verbaux de la séance régulière du 9 avril et de la séance spéciale du 9 avril 2018.

Résolution 2018-05-6455

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 9 avril 2018 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 2018-05-6456

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu que le procès-verbal de la séance spéciale du 9 avril 2018 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail le 1^{er} mai 2018.

Résolution 2018-05-6457

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu que le procès-verbal de la réunion de travail du 1^{er} mai 2018 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) Période de questions.

- 1) Monsieur Bernard Clément demande des informations sur les sujets suivants : les redevances des gravières; l'alimentation en eau du nouveau centre communautaire de Johnville; la démolition de l'ancien centre communautaire; la réduction de la vitesse sur le chemin Jordan dans le secteur du nouveau centre communautaire; et la réduction de la vitesse dans le secteur de l'école primaire. La mairesse et le directeur général répondent à ces questions.
- 2) Monsieur Marc Longpré s'informe sur la tenue de l'assemblée générale annuelle de Loisirs Cookshire inc. qui a été retardée parce que certains documents sont manquants. Ce dernier mentionne que Loisirs Cookshire inc. ne peut plus fonctionner faute de membres. Plusieurs personnes dans la salle réclament que ce dossier soit priorisé pour un règlement rapide. À ce sujet, la mairesse confirme qu'il y aura une réunion d'urgence cette semaine pour décider de l'avenir de l'organisme.
- 3) Monsieur Jean-Guy Prévost donne son opinion sur la dette de Loisirs Cookshire inc. contractée sous l'ancien conseil municipal.
- 4) Monsieur Simon Perron demande que la municipalité intervienne pour régler le problème d'écoulement de l'eau sur le chemin Learned Plain. La mairesse répond que la demande sera transmise au service des travaux publics.

F) Correspondance.

Résolution 2018-05-6458

Fédéral

1. Service Canada – Information sur le Fonds pour l'accessibilité.

Provincial

2. MAMOT – Semaine de la municipalité du 3 au 9 juin et cérémonie de remise des prix du Mérite municipal le lundi 4 juin à l'hôtel du Parlement à Québec.
3. SAAQ – Campagne de sensibilisation au partage de la route par l'ajout de panneau de signalisation.
4. OPHQ – Atelier de sensibilisation et d'information sur l'approvisionnement accessible aux personnes handicapées dans les municipalités québécoises.
5. Rénovation Québec – Information sur le programme visant à améliorer

les logements dans des secteurs résidentiels dégradés.

Municipal

6. Municipalité de Ristigouche Sud-Est - Compte rendu de la rencontre entre les élus du Comité de pilotage des municipalités demandant dérogation au RPEP et la ministre Isabelle Melançon tenue le 13 avril 2018.

Scolaire

Aucune.

Associations

7. Fédération des producteurs forestiers du Québec – Lancement de la campagne provinciale « Avez-vous votre forestier de famille? »
8. Projet PRÉE – Réussite éducative en Estrie, Campagne Accroche-toi !
9. Club agroenvironnemental de l'Estrie – Remerciements pour le prêt de la salle Guy-Veilleux.

Offres de service

10. ZAP Estrie – Services Internet

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu que la correspondance soit versée aux archives municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G) Autres sujets - Activités de proximité.

- 1) Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017.

Mme Francine Bergeron de Raymond Chabot Grant Thornton dépose le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017.

- 2) Développement Le Boisé de Cookshire, phases III et IV, remboursement des frais selon l'entente.

Résolution 2018-05-6459

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le remboursement no 5 de 5 773 \$, pour les phases III et IV, du développement Le Boisé de Cookshire inc., selon les termes de l'entente intervenue entre les parties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Monsieur Denis Brouillard, dérogation mineure 2018-03-02-D.

Résolution 2018-05-6460

CONSIDÉRANT que monsieur Denis Brouillard, 141, chemin Simard, Cookshire-Eaton (Johnville), dont la propriété est située dans la zone rurale RU-2 (lot 5 292 420), demande que la municipalité accepte une superficie de

222,5 mètres carrés pour un garage alors que la grandeur maximale au règlement de zonage est de 150 mètres carrés;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme a donné un avis positif à la dérogation 2018-03-02-D de monsieur Denis Brouillard à une séance tenue le 26 avril 2018;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure 2018-03-02-D de monsieur Denis Brouillard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Réfection des services municipaux sur les rues Sawyer, Bibeau et Meunerie, adjudication d'un contrat.

Résolution 2018-05-6461

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour la réfection des services municipaux sur les rues Sawyer, Bibeau et de la Meunerie, les soumissionnaires suivants ont déposé une offre :

	(Prix incluant les taxes)
Grondin Excavation inc.	1 242 847,33 \$
Lafontaine & fils inc.	1 267 575,92 \$
T.G.C. inc.	1 327 620,40 \$
Sintra inc., région Estrie	1 329 111,00 \$
Eurovia Québec Construction inc.	1 376 650,35 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Pierre Grondin, ingénieur, datée du 27 avril 2018;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu :

QUE le contrat pour la réfection des services municipaux sur les rues Sawyer, Bibeau et de la Meunerie, au montant de 1 242 847,33 \$ (incluant les taxes) soit adjugé à Grondin Excavation inc., conformément à leur soumission ouverte le 19 avril 2018 et aux documents d'appel d'offres;

QUE l'adjudication de ce contrat est conditionnelle à l'obtention d'une subvention dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ);

QUE l'adjudication de ce contrat est conditionnelle à l'approbation du règlement d'emprunt 247-2018 par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Financement temporaire, règlement 247-2018 décrétant une dépense de 1 380 000 \$ et un emprunt de 1 380 000 \$ pour la réfection des services municipaux sur les rues Sawyer, Bibeau et de la Meunerie.

Résolution 2018-05-6462

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu d'autoriser la direction à procéder à un emprunt temporaire, dans le cadre du règlement 247-2018 décrétant une dépense de 1 380 000 \$ et un emprunt de 1 380 000 \$ pour la réfection des services municipaux sur les rues Sawyer, Bibeau et de la Meunerie, selon les dispositions prévues à l'article 567 de la *Loi sur les cités et villes*.

La mairesse et le directeur général sont autorisés à signer tout document relatif à cet emprunt.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Développement Le Boisé de Cookshire, acceptation du plan de lotissement de rues.

Résolution 2018-05-6463

CONSIDÉRANT la demande no 1190855 concernant l'opération cadastrale pour la subdivision de rues aux fins d'acquisition par la Ville de Cookshire-Eaton;

CONSIDÉRANT le règlement 119-2008 concernant le lotissement dans la Ville de Cookshire-Eaton;

CONSIDÉRANT le règlement 131-2009 portant sur les ententes relatives à des travaux municipaux;

CONSIDÉRANT que l'opération cadastrale comprend la création de voies de circulation et que le conseil municipal doit l'approuver préalablement, tel que stipulé par le règlement 119-2008 (article 4.1);

CONSIDÉRANT que les rues se terminant en cul-de-sac doivent être terminées par l'aménagement d'un cercle ou d'un « T » de virage temporaire qui devront être conservés pour tout le temps ou ces rues se termineront en cul-de-sac;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu :

QUE le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton approuve la demande de permis de lotissement no 1190855 préparée par Danick Lessard, arpenteur-géomètre, (minute 9413);

QUE cette approbation est conditionnelle à ce que Le Boisé de Cookshire inc., représenté par M. André Roy, s'engage par écrit auprès de la Ville à céder gratuitement l'assiette des voies de circulation montrées sur le plan destinées à être publiques.

QUE madame Nicole Jolicoeur, inspectrice en bâtiment et en environnement, est autorisée à signer le permis de lotissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) Fête nationale du Québec, secteur Cookshire, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

Résolution 2018-05-6464

CONSIDÉRANT que Loisirs Cookshire inc. demande l'autorisation pour la tenue d'une activité le 23 juin 2018 pour la Fête nationale du Québec, en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-

2007, l'activité telle que demandé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8) Fête nationale du Québec, secteur Johnville, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

Résolution 2018-05-6465

CONSIDÉRANT que Loisirs Johnville demande l'autorisation pour la tenue d'une activité le 24 juin 2018 pour la Fête nationale du Québec, en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise l'activité, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 9) Embauche du personnel pour le service d'animation estivale, saison 2018.

Résolution 2018-05-6466

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu de retenir, pour le service d'animation estivale des secteurs de Cookshire, Johnville et de Sawyerville, été 2018, le service des personnes suivantes :

Cookshire

1. Léonie Vallières (superviseure)
2. Carolanne Ouellette
3. Océane Boucher
4. Marylou Messier
5. Julianne Vallières
6. Jeanne Cloutier
7. Océanne Lessard
8. Moyna L'abbé
9. Bianca Girouard

Johnville

1. Émily Bombardier (superviseure)
2. Vicky Bombardier
3. Fany St-Laurent
4. Théo Godbout

Sawyerville

1. Océanne Bergeron (superviseure)
2. Sabrina Charest-Prévost
3. Thomas Bilodeau

Le nombre d'employés peut varier selon le nombre d'inscriptions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 10) Michael Sylvester, tournoi de balle, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques, Birchton du 7 mai au 6 juillet 2018.

Résolution 2018-05-6467

CONSIDÉRANT que monsieur Michael Sylvester demande l'autorisation pour la tenue d'un tournoi de balle du 7 mai au 6 juillet 2018, à Birchton, en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise l'utilisation du terrain de balle de Birchton, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, l'activité telle que précisée dans la demande datée du 26 avril 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 11) Michael Sylvester, tournoi de balle, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques, Cookshire du 11 mai au 7 juillet 2018.

Résolution 2018-05-6468

CONSIDÉRANT que monsieur Michael Sylvester demande l'autorisation pour la tenue d'un tournoi de balle 11 mai au 7 juillet 2018, à Cookshire, en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise l'utilisation du terrain de balle de Cookshire, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, l'activité telle que précisée dans la demande datée du 26 avril 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 12) Michael Sylvester, tournoi de balle, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques, Sawyerville du 7 mai au 4 juillet 2018.

Résolution 2018-05-6469

CONSIDÉRANT que monsieur Michael Sylvester demande l'autorisation pour la tenue d'un tournoi de balle 7 mai au 4 juillet 2018, à Sawyerville, en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise l'utilisation du terrain de balle de Sawyerville, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, l'activité telle que précisée dans la demande datée du 26 avril 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 13) Projet de résolution relative au projet PPCMOI (Jardinier déchaîné) au 225 rue pope, Cookshire, lot 5 851 789, zone commerciale C-11.

Résolution 2018-05-6470

CONSIDÉRANT qu'une demande de projet particulier d'occupation de l'immeuble sis au 225, rue Pope, Cookshire, a été déposée en bonne et due forme par un représentant du Jardinier déchaîné;

CONSIDÉRANT que le projet soumis vise à ériger un bâtiment qui servira de cuisine d'été et terrasse en lien avec les activités de la Brasserie 11 comtés;

CONSIDÉRANT que les heures d'opération sont compatibles avec le secteur résidentiel avoisinant et que, de plus, ce commerce engendre très peu de circulation;

CONSIDÉRANT que le projet est assujéti au règlement numéro 245-2018 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) et qu'il répond aux critères de celui-ci relativement au remplacement d'un usage dérogoaire par un autre usage qui demeurera dérogoaire sous réserves de critères d'évaluation;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme, en date du 20 mars 2018;

CONSIDÉRANT qu'une assemblée de consultation publique portant sur l'objet du présent projet a été tenue le 7 mai 2018;

CONSIDÉRANT que ce projet ne contient pas de disposition susceptible d'approbation référendaire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé pas le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu d'adopter en vertu du règlement numéro 245-2018 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), la présente résolution relative au projet d'occupation de l'immeuble situé au 225, rue Pope, Cookshire, tel que déposé par un représentant du Jardinier déchaîné.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14) Renouvellement du partenariat avec Tourisme Cantons-de-l'Est.

Résolution 2018-05-6471

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu de renouveler le partenariat avec Tourisme Cantons-de-l'Est pour le Cœur Villageois et que la mairesse et le directeur général / secrétaire-trésorier sont autorisés à signer l'entente avec Tourisme Cantons-de-l'Est.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15) Les Jeux du Québec Estrie, soutien aux athlètes de la municipalité.

Résolution 2018-05-6472

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton contribue aux Jeux du Québec Estrie pour la somme de 100 \$ pour l'année 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16) Désignation d'une fourrière en vertu du Code de la sécurité routière.

Résolution 2018-05-6473

CONSIDÉRANT que la Société de l'Assurance automobile du Québec a mis en œuvre des dispositions réglementaires relatives à la saisie et la mise en fourrière des véhicules routiers;

CONSIDÉRANT que ces dispositions du Code de la sécurité routière sont entrées en vigueur le 1er décembre 1997;

CONSIDÉRANT que la municipalité peut désigner une fourrière pour la garde des véhicules saisis;

CONSIDÉRANT qu'une telle résolution n'engage pas la municipalité à utiliser les services de Remorquage Lanciaux;

CONSIDÉRANT que Remorquage Lanciaux pourra desservir entre autres, la Sûreté du Québec, le corps police municipale et Contrôle routier Québec (SAAQ);

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu :

QUE le conseil municipal désigne Remorquage Lanciaux propriété de Dany Lanciaux à opérer une fourrière d'autos au 1160, rue Craig Nord à Cookshire et de demander l'inscription au fichier des fourrières reconnues par la Société de l'assurance automobile du Québec pour le territoire de la Ville de Cookshire-Eaton;

QUE Remorquage Lanciaux devra se conformer aux exigences de la Société de l'assurance automobile du Québec dont notamment les règles de bonnes pratiques contenues au Guide de gestion des véhicules saisis produit par la Société;

QUE les installations de Remorquage Lanciaux devront être conformes aux règlements en vigueur dans la municipalité;

QUE la municipalité se dégage de toute responsabilité quant à la conservation, à la garde, au vol ou au vandalisme des véhicules routiers saisis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 17) MRC du Haut-Saint-François, observatoire du Mont-Mégantic, résolution appui.

Résolution 2018-05-6474

CONSIDÉRANT que la MRC du Haut-Saint-François appuie la stratégie visant à pérenniser le budget de fonctionnement et les activités de l'Observatoire du Mont-Mégantic;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton souhaite manifester son appui et soutien à la pérennisation du budget et des activités de l'Observatoire du Mont-Mégantic.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 18) Services exp, paiement d'honoraires professionnels, divers dossiers.

Résolution 2018-05-6475

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu d'autoriser le paiement de 21 329,01 \$ (incluant les taxes) pour les factures de Services exp inc. concernant différents dossiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19) Monty Sylvestre, paiement d'honoraires professionnels, divers dossiers.

Résolution 2018-05-6476

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le paiement de 13 302,70 \$ (incluant les taxes) pour la facture de Monty Sylvestre concernant différents dossiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20) Groupe SM, paiement d'honoraires professionnels, Barrage de Sawyerville.

Résolution 2018-05-6477

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu d'autoriser le paiement de 50 129,10 \$ (incluant les taxes) pour la facture de Groupe SM concernant l'évaluation de la sécurité du Barrage de Sawyerville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21) Les Spécialistes de l'électroménager, facture.

Résolution 2018-05-6478

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le paiement de 2 460,47 \$ (incluant les taxes) pour la facture de Les Spécialistes de l'électroménager concernant l'achat d'équipements pour la salle communautaire de Johnville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

Aucun.

I) Propositions des membres du conseil.

Aucune.

J) Avis de motion.

Aucun.

K) Étude et adoption de règlements.

1) Règlement numéro 246-2018 concernant l'implantation et l'installation des plaques d'identification de numéros civiques sur le territoire de la Ville de Cookshire-Eaton.

Résolution 2018-05-6479

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel

Mercier, il est résolu d'adopter le règlement 246-2018 concernant l'implantation et l'installation des plaques d'identification de numéros civiques sur le territoire de la Ville de Cookshire-Eaton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Règlement numéro 247-2018 décrétant une dépense de 1 380 000 \$ et un emprunt de 1 380 000 \$ pour la réfection des services municipaux sur les rues Sawyer, Bibeau et de la Meunerie.

Résolution 2018-05-6480

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu d'adopter le règlement 247-2018 décrétant une dépense de 1 380 000 \$ et un emprunt de 1 380 000 \$ pour la réfection des services municipaux sur les rues Sawyer, Bibeau et de la Meunerie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

L) Comptes du mois

Résolution 2018-05-6481

Compte salaires

93 492,93 \$

Compte général

201800468 (I)	JOEY LEDOUX	510,00 \$
201800552 (I)	PRODUIT D'EMBALLAGE DE BOIS (P.E.B)	13 500,00 \$
201800553 (I)	EMANUELLE LALIBERTE-DAIGLE	1 127,50 \$
201800554 (I)	AUDREY D'AMOUR	675,00 \$
201800555 (I)	ANIME-ACTION INC.	490,00 \$
201800556 (I)	LAVERDIERE SYLVAIN	532,56 \$
201800557 (I)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	4 931,53 \$
201800558 (I)	CORRIVEAU ROGER	199,90 \$
201800559 (I)	RAND KEVIN, BERWICK JAMIE	370,15 \$
201800560 (I)	HOULE SOPHIE	140,00 \$
201800561 (I)	CATHY TURCOTTE	70,00 \$
201800562 (I)	TANGUAY-BOUCHER KATHERINE	70,00 \$
201800563 (I)	MINISTÈRE DE LA JUSTICE	634,00 \$
201800564 (I)	FINANCIÈRE MANUVIE	12 731,97 \$
201800565 (I)	GESTION GILLES GENEST	12,86 \$
201800566 (I)	SCIES À CHAÎNE CLAUDE CARRIER INC.	174,68 \$
201800567 (I)	GRAVIERE BOUCHARD INC.	3 541,97 \$
201800568 (I)	HYDRO MÉTÉO INC.	2 874,38 \$
201800569 (I)	LES ENTREPRISES DOLBEC COOKSHIRE	17,25 \$
201800570 (I)	DEPANNEUR LACHANCE	44,42 \$
201800571 (I)	CHERBOURG SANITAIRE ET EMBALLAGE	487,78 \$
201800572 (I)	LES CAMIONS INTER-ESTRIE INC.	2 974,55 \$
201800573 (I)	WAJAX	640,64 \$
201800574 (I)	PLOMBERIE COTE & FRERE INC.	472,55 \$
201800575 (I)	GROUPE ENVIRONEX	1 217,13 \$
201800576 (I)	PREVIMED INC.	54,94 \$
201800577 (I)	GROUPE DEZIEL INC.	1 583,26 \$
201800578 (I)	BOUCHARD MATÉRIAUX INC.	512,24 \$
201800579 (I)	VAL ESTRIE SHERBROOKE	2 037,11 \$
201800580 (I)	SERVICE D'ARBRES DE L'ESTRIE INC.	287,44 \$
201800581 (I)	DUMAS ET FILS PIÈCES D'AUTOS	120,72 \$
201800582 (I)	TARDIF DIESEL INC.	1 500,65 \$
201800583 (I)	GENERAL BEARING SERVICE INC.	191,60 \$
201800584 (I)	GENERAL TRAITEMENT D'EAU INC.	40,24 \$
201800585 (I)	REMORQUAGES & TRANSPORTS	183,96 \$
201800586 (I)	PH VITRES D'AUTOS	229,20 \$
201800587 (I)	EMRN 2008	1 889,35 \$

201800588 (I)	LES PNEUS ROBERT BERNARD	1 021,63 \$
201800589 (I)	MACKIE SHERBROOKE INC.	1 594,59 \$
201800590 (I)	PAA PIÈCES D'AUTO	1 131,14 \$
201800591 (I)	RCC SHERBROOKE INC.	218,42 \$
201800592 (I)	CENTRE 24-JUIN - ACCES COMPETENCES	505,00 \$
201800593 (I)	CHIFFONS IDÉALS	229,72 \$
201800594 (I)	EXCAVATION RENE ST-PIERRE INC.	34 740,90 \$
201800595 (I)	ANN ROTHFELS	61,82 \$
201800596 (I)	CJS ELECTRIQUE INC.	2 942,75 \$
201800597 (I)	CLARKE ET FILS LTÉE	390,07 \$
201800599 (I)	PHARMACIE COOKSHIRE INC.	33,77 \$
201800600 (I)	CENTRE LOCATION IDEALE ENR.	1 089,13 \$
201800601 (I)	LES POMPES R. FONTAINE	9 404,35 \$
201800602 (I)	9031-8924 QUEBEC INC.	534,63 \$
201800603 (I)	CHEM ACTION INC.	832,42 \$
201800604 (I)	VALORIS - RÉGIE HSF ET SHERBROOKE	21 655,28 \$
201800605 (I)	ROBITAILLE ÉQUIPEMENT INC.	6 627,16 \$
201800606 (I)	MACPEK INC.	4 280,21 \$
201800607 (I)	DISTRIBUTION PRAXAIR	787,32 \$
201800608 (I)	THIBAUT CHEVROLET CADILLAC	565,66 \$
201800609 (I)	CONSTRUCTION GROUPE PRÉVOST INC.	707,10 \$
201800610 (I)	LINDE CANADA LIMITÉE 15687	45,83 \$
201800611 (I)	HYDRO-QUEBEC / REVENUS AUTRES	496,69 \$
201800612 (I)	MATÉRIAUX PREVOST	245,01 \$
201800613 (I)	LOCATION F. LAPOINTE INC.	427,26 \$
201800614 (I)	RESSORTS CHARLAND (SHERB.) INC.	320,41 \$
201800615 (I)	TOP LIFT ENTREPRISES	608,78 \$
201800616 (I)	JEAN-PIERRE BERGERON	1 762,50 \$
201800617 (I)	DUGAL FANNY	112,50 \$
201800618 (I)	CHAUFFAGE VINCENT AUDET	3 391,76 \$
201800619 (I)	JENNIFER AMYOT	112,50 \$
201800620 (I)	INFOTECH	2 393,32 \$
201800622 (I)	LAVERDIERE SYLVAIN	109,70 \$
201800623 (I)	LES SERVICES EXP INC.	3 350,38 \$
201800624 (I)	RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	16 096,50 \$
201800625 (I)	JARDIN COMMUNAUTAIRE SAWYERVILLE	3 000,00 \$
201800626 (I)	RÉGIE DE RÉCUPÉRATION DE L'ESTRIE	18 410,00 \$
201800627 (I)	IME EXPERTS-CONSEILS INC.	5 748,75 \$
201800628 (I)	TURCO-SHANK CONSTRUCTION	25 582,19 \$
201800629 (I)	CÔTÉ-JEAN ET ASSOCIÉS INC.	2 299,50 \$
201800630 (I)	ECCE TERRA, A.-G. SENCRL	1 927,27 \$
201800631 (I)	AVIZO EXPERTS--CONSEIL	2 562,79 \$
201800632 (I)	MONTY SYLVESTRE S.E.N.C.	1 557,29 \$
201800633 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	13 903,37 \$
201800634 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	32 550,73 \$
201800635 (I)	MONTY SYLVESTRE S.E.N.C.	920,77 \$
201800636 (I)	CAMPBELL DIANE	13,80 \$
201800637 (I)	PULINCKX FRANCINE	30,62 \$
201800638 (I)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	5 320,05 \$
201800639 (I)	COMBEQ	999,82 \$
201800640 (I)	ERIC CLOUTIER	194,00 \$
201800641 (I)	PLACE AUX JEUNES DU H.S.F	1 053,20 \$
201800642 (I)	DAVID LESLIE ARCHITECTE	287,44 \$
201800643 (I)	UNIVERSITÉ LAVAL	1 270,00 \$
201800644 (I)	DOYON DESPRES	4 879,54 \$
201800645 (I)	CONSTRUCTION LUCIEN VEILLEUX INC.	1 666,02 \$
201800646 (I)	HYDRO QUÉBEC	29 148,92 \$
201800647 (I)	BELL CANADA	1 963,29 \$
201800648 (I)	BELL MOBILITÉ CELLULAIRE	853,14 \$
201800649 (I)	TELMATIK	210,75 \$
201800650 (I)	IMPRESSIONS HAUT-ST-FRANÇOIS	319,58 \$
201800651 (I)	CONSEIL SPORT LOISIR DE L'ESTRIE	57,49 \$
201800652 (I)	GROUPE ENVIRONEX	1 340,05 \$
201800653 (I)	LA CARTOUCHERIE	532,07 \$
201800654 (I)	CARREFOUR PLUS L.S.D.	3 568,40 \$
201800655 (I)	GROUPE CAMERON	245,36 \$

201800656 (I)	TRANSVISION COOKSHIRE INC.	324,10 \$
201800657 (I)	PITNEY WORKS	1 157,87 \$
201800658 (I)	DISTRIBUTION ROYAL NET ENR.	896,95 \$
201800659 (I)	STEPHANE MORISSETTE	162,61 \$
201800660 (I)	SYLVIE LAPOINTE	259,85 \$
201800661 (I)	CÂBLE-AXION DIGITEL INC.	163,79 \$
201800662 (I)	GENERAL TRAITEMENT D'EAU INC.	40,24 \$
201800663 (I)	NATHALIE NOLIN	75,88 \$
201800664 (I)	SHRED-IT INTERNATIONNALE ULC	133,75 \$
201800665 (I)	FRANCOIS LOISELLE	160,00 \$
201800666 (I)	LES PETROLES SHERBROOKE INC.	3 567,92 \$
201800667 (I)	TECH-NIC RESEAU CONSEIL ENR.	321,93 \$
201800668 (I)	GARAGE NIELSEN ET FILS (SHELL)	850,03 \$
201800669 (I)	HERRING DAVID	750,00 \$
201800670 (I)	SUPERIEUR PROPANE INC.	1 746,24 \$
201800671 (I)	DIR.DE LA GESTION DU FONDS DU MERN	35,35 \$
201800672 (I)	LA TRIBUNE LTÉE	325,27 \$
201800673 (I)	INFORMATIQUE INPRO	167,34 \$
201800674 (I)	ENERGIR	487,91 \$
201800675 (I)	WEL.COM INFORMATIQUE	902,53 \$
201800676 (I)	SYLVAIN DUSSEULT	45,70 \$
201800677 (I)	LES PETROLES R. TURMEL INC.	615,05 \$
201800678 (I)	THERMOSHELL	13 134,03 \$
201800679 (I)	LES COMMUNICATIONS JN-PIERRE PATRY	396,66 \$
201800680 (I)	CTI CHAISES ET TABLES INTERNATIONALES	8 766,85 \$
201800682 (I)	MARIO GENDRON	667,67 \$
201800683 (I)	ROGER THIBEAULT	100,60 \$
201800684 (I)	PIERRE LACHANCE	257,87 \$
201800685 (I)	GHYSLAIN CHAUVEAU	131,69 \$
201800686 (I)	MICHEL MERCIER	175,43 \$
201800687 (I)	ALAIN LUSSIER	52,25 \$
201800688 (I)	CÉLINE BLAIS	62,15 \$
201800689 (I)	DANIEL HURDLE	53,15 \$
201800690 (I)	MARIO BOURGOIN	56,75 \$
201800696 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	9 590,78 \$
201800697 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	22 884,31 \$
201800698 (I)	BÂTIRENTE	8 262,67 \$
201800699 (I)	FONDACTION	4 088,42 \$
201800700 (I)	SFL-PLACEMENT EN FIDUCIE	732,12 \$
201800701 (I)	Desjardins sécurité financière	2 570,94 \$
201800702 (I)	SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET DES	1 855,79 \$
201800703 (I)	SYNDICAT DES POMPIERS VOLONTAIRES	449,51 \$
201800704 (I)	REVENU QUÉBEC	201,88 \$

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu que le directeur général / secrétaire-trésorier est autorisé à payer les comptes du mois de la Ville de Cookshire-Eaton tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M) Varia

- 1) Cérémonie du jour J (débarquement de Normandie).

Résolution 2018-05-6482

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu d'autoriser la tenue d'une cérémonie au Parc des Braves, le 10 juin 2018, incluant l'utilisation d'une arme sans munitions, pour commémorer le débarquement de Normandie (jour J).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Station d'épuration du chemin des Iris, Johnville, demande de

dérogation au MAMOT.

Résolution 2018-05-6483

CONSIDÉRANT que la ville de Cookshire-Eaton doit construire une nouvelle station d'épuration dans le secteur Johnville afin de se conformer aux normes du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) et de pouvoir assurer le développement futur du secteur;

CONSIDÉRANT que le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) a le dossier en main depuis plus d'un an et que dernièrement ce ministère nous a appris que la ville ne pouvait plus utiliser certaines sommes provenant du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ);

CONSIDÉRANT que la ville de Cookshire-Eaton devra assumer des frais totalisant près de 800 000\$ de la facture finale du projet;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu que la ville de Cookshire-Eaton demande au MAMOT que l'investissement de la part de la ville de Cookshire-Eaton, au niveau de la station d'épuration de Johnville, soit considérée comme étant l'investissement minimal requis pour la TECQ 2019-2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Bureau touristique, prolongation jusqu'à l'Action de grâces.

Résolution 2018-05-6484

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu de prolonger l'ouverture du bureau touristique jusqu'à l'Action de grâces.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4) Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, contrat de déneigement, demande de révision du contrat.

Résolution 2018-05-6485

CONSIDÉRANT la réception du contrat 2018-2019 de déneigement du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports que la Ville de Cookshire-Eaton fait depuis quelques années;

CONSIDÉRANT que le contrat 2018-2019 a été diminué de 11 km comparativement aux années précédentes et que cette perte de kilométrage représente +/- 50% pour le circuit d'un camion;

CONSIDÉRANT que la municipalité n'a pas été informé de cette diminution du circuit et que cela représente une perte de revenu importante;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu de demander au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de réviser leur décision et demande une rencontre avec la directrice générale du territoire de l'Estrie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Grief 2017-02, lettre d'excuses et dédommagement.

Résolution 2018-05-6486

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu d'autoriser la mairesse à signer une lettre d'excuses, incluant un dédommagement de 500 \$, pour le règlement du grief 2017-02.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Présentation du Centre de qualification et d'entraînement du chemin de l'Aéroport au Mérite MMQ en gestion de risques 2018.

Résolution 2018-05-6487

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le directeur général / secrétaire-trésorier à présenter le Centre de qualification et d'entraînement pour les pompiers au Mérite MMQ en gestion de risques 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) Terrain municipal Birchton, acceptation d'une offre d'achat.

Résolution 2018-05-6488

CONSIDÉRANT le dépôt d'une offre d'achat pour un terrain municipal situé au 455, chemin Harvey;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu :

QUE la municipalité accepte de vendre à monsieur Jamie Coleman un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro quatre millions quatre cent quatre-vingt-six mille sept cent quarante-cinq (4 486 745), cadastre du Québec, circonscription foncière de Compton, sans bâtiment érigé dessus, portant l'adresse civique : 455, chemin Harvey, Cookshire-Eaton (secteur Birchton), province de Québec;

QUE le montant de la vente, taxes incluses, soit fixé à 80 000 \$;

QUE les frais de notaire sont à la charge de l'acheteur;

QUE la mairesse et le directeur général / secrétaire-trésorier sont autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document relatif à cette vente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8) Parc écoforestier de Johnville, restauration du sentier de la tourbière.

Résolution 2018-05-6489

CONSIDÉRANT le projet de restauration du sentier de la Tourbière au Parc écoforestier de Johnville;

PAR CONSÉQUENT. Il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu :

QUE la Ville de Cookshire accorde son appui financier à Nature Cantons-de-l'Est au montant de 20 000 \$ sur 3 ans (2018, 2019 et 2020);

QUE l'appui financier de la municipalité est conditionnel à l'obtention de la subvention demandée par Nature Cantons-de-l'Est pour ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N) Période de questions.

- 1) Monsieur Michel Côté demande ou en est le projet d'installation d'un jeu d'eau à Cookshire. La mairesse répond que l'installation sera complétée pour le début de l'été.
- 2) Plusieurs intervenants dans la salle posent des questions sur les sujets suivants : la réfection des services municipaux sur la rue Eaton; la réparation de l'asphalte sur le chemin Learned Plain; et la politique d'utilisation des véhicules appartenant à la municipalité. La mairesse et le directeur général répondent aux questions.
- 3) Monsieur Claude Chabot s'informe sur la réfection des services municipaux sur la rue Beaudoin. Le conseiller Roger Thibaut lui répond que cette rue est sous la responsabilité du MTQ. Les services municipaux seront faits lorsque le Ministère planifiera la réfection de la rue.
- 4) Monsieur Bernard Clément s'adresse au conseil concernant les sujets suivants : la politique d'engagement des employés du service des travaux publics; la rentabilité du déneigement des rues et chemins versus l'octroi d'un contrat au privé; l'état de la situation du projet de la station d'épuration du chemin des Iris. La mairesse et le directeur général répondent aux questions.
- 5) Monsieur Craig McBurney donne son opinion sur le passage de la niveleuse au printemps, les abrasifs sur les trottoirs, l'organigramme du service incendie et les visites de préventions à domicile.

O) Levée de la séance.

Résolution 2018-05-6490

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu que la séance soit levée. Il est 20h50.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sylvie Lapointe
Mairesse

Martin Tremblay
Directeur général / secrétaire-trésorier